

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Séance du 29 mai 2026

Intervention de Mathieu PANCIATICI
Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le président,

Cher.es collègues,

Permettez-moi en préambule, de transmettre nos salutations républicaines à tous les élus municipaux élus ou réélus au cours des élections de mars.

Aussi, avant d'aborder les éléments financiers du CFU 2025, je souhaite évoquer brièvement l'évolution de l'organisation de notre collectivité.

Un important mouvement de personnel est engagé au sein du Département, avec plusieurs départs effectifs vers la ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur, ainsi que l'ouverture de nombreux postes stratégiques.

Dans ce cadre pourrions-nous avoir plus d'informations sur la création du poste de chargé de mission auprès du DGS. Nous sommes curieux de mieux comprendre le périmètre exact de cette mission, son positionnement dans l'organisation administrative ainsi que ses modalités d'articulation avec les directions métiers. Pourriez-vous nous apporter des précisions ?

Nous souhaitons donc bonne continuation au personnel nous quittant et attendons de connaître les nouveaux services.

Je désire par ailleurs saluer la présentation du nouveau rapport d'activité des satellites du Département, qui constitue un effort en matière de transparence et de lisibilité de l'action publique.

Concernant maintenant l'exécution du Budget 2025, avec 1.605M€ il est en progression de 13.4M€ par rapport à vos prévisions, il a été exécuté à hauteur de 101.2 %

Par rapport à l'année précédente, il est en baisse de 2 %

Ce CFU confirme la progression des recettes départementales, portée par les DMTO qui atteignent 567 M€ en 2025, soit une progression de 75 M€ par rapport à 2024. Le marché de

l'immobilier semble repartir et se stabiliser, c'est une bonne nouvelle, même si celui-ci révèle d'importants écarts de richesse et d'accès au logement dans notre département.

Le Département reste néanmoins confronté à un niveau d'endettement élevé. L'encours de dette s'établit à 815 M€ au 31 décembre 2025, soit 739 € par habitant, un niveau supérieur à la moyenne des départements comparables. Le profil de cette dette montre toutefois qu'il s'agit principalement d'emprunts anciens, ce qui devrait permettre de dégager de nouvelles marges de manœuvre dans les prochaines années.

Concernant les 318,8 M€ de dépenses d'investissement 2025. Ils montrent que les crédits prévus au BP ont été exécutés à hauteur de 99,6 %, répartis par mission de la manière suivante :

Les dépenses liées au fonctionnement de l'administration représentent 107,7 M€, soit 33,7 % des dépenses d'investissement. Elles sont en hausse de 5 % par rapport à 2024 et sont principalement portées par les 90 M€ consacrés au remboursement du capital de la dette.

Les dépenses consacrées à l'action sociale s'élèvent à 3,5 M€, soit 1,1 % des dépenses d'investissement 2025. Elles enregistrent une baisse de 33 % par rapport à 2024.

Les crédits dédiés aux infrastructures s'élèvent à 46 M€, soit 14,5 % des dépenses, en baisse de 28 % par rapport à 2024.

Les actions éducatives, sportives et culturelles s'élèvent à 33,6 M€, soit 10,8 % des dépenses, en hausse de 1 %.

La reconstruction des vallées représente 12,8 M€, soit 4 % des dépenses, en baisse de 51 % par rapport à 2024, ce qui correspond à la fin progressive des travaux de reconstruction.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles atteignent 1,286 milliard d'euros elles représentent 80% du Budget du département.

Leur évolution est contenue, avec une hausse limitée à 0,8 % entre 2024 et 2025, soit un niveau inférieur à l'inflation.

Plusieurs évolutions méritent toutefois d'être relevées.

La politique d'action sociale est en baisse de 0,5 % par rapport à 2024. Elle représente 612 M€ de dépenses, soit 47,6 % des dépenses de fonctionnement du Département. Ce niveau demeure inférieur à la moyenne observée dans les autres départements.

Cette politique recouvre plusieurs champs d'intervention dont les évolutions diffèrent et se compensent entre elles :

Les dépenses en faveur des personnes en situation de handicap augmentent de 8,2 M€ et deviennent de plus en plus importante face aux nombres de demandes elles aussi plus nombreuses.

Les dépenses consacrées aux personnes âgées diminuent de 8,3 M€, dans un contexte de vieillissement de la population qui constitue une évolution démographique majeure attendue dans les prochaines années. Il s'accompagne d'enjeux liés à l'adaptation des structures de prise en charge, à la prévention de la perte d'autonomie et à l'organisation des solidarités autour des personnes âgées et de leur entourage. Peut-être pourrions-nous accroître l'offre de places en structures spécialisées et soutenir les dispositifs de répit pour les aidants pour mieux accompagner ce vieillissement ?

Les dépenses liées à l'aide sociale à l'enfance restent stables depuis 2023, autour de 147 M€. Nous manquons toujours de places et nous devons continuer le travail commun avec toutes et tous. L'articulation parfois difficile entre département, justice, Éducation nationale et secteur médico-social reste un enjeu central.

Les crédits consacrés à la lutte contre la pauvreté avec le RSA diminuent de 3,5 M€ en 2025. Sur les quatre dernières années, ils enregistrent une baisse cumulée de 23 %. Des interrogations persistent concernant la baisse des dépenses de RSA alors même que la pauvreté augmente. La politique d'insertion, à elle seule, ne semble pas permettre d'expliquer cette évolution, notamment au regard d'une hausse du chômage de catégorie A de 13 % sur l'année.

Concernant la politique Green Deal, à hauteur de 61,1 M€, la collectivité poursuit les plans d'isolation et de solarisation des collèges. Néanmoins, leur mise en œuvre semble plus lente qu'anticipé. Cela s'explique par des difficultés à trouver des entreprises qualifiées et en nombre suffisant. Peut-être une filière d'insertion et de culture scientifique sont à créer en parallèle pour accompagner le secteur ?

Sur la politique agricole, les trois fermes départementales, dont nous avons proposé la création sont en cours de production à Gattières et à La Roquette-sur-Var. Celle de Châteauneuf-de-Grasse n'apparaît plus dans les rapports et le site semble encore en jachère. Un point sur son état d'avancement est-il possible ?

Les 50 % de bio dans les cantines des collèges, inscrits dans le BP, ne figurent plus dans le CFU. Nous vous savons engagé sur la question, il ne faut rien lâcher même face aux difficultés du secteur.

Pour conclure, le Compte Financier Unique montre que le département n'est pas pauvre principalement grâce au socle des DMTO qui remonte. Il interroge néanmoins sur notre capacité à répondre efficacement aux besoins sociaux des habitants du département. Une politique rigoureuse est évidemment souhaitable mais elle ne peut constituer à elle seule un projet politique pour un territoire confronté à la précarité sociale, au vieillissement et au changement climatique.

Comme pour le BP2025, nous nous abstiendrons.